

Le Fonds citoyen franco-allemand

Le Fonds citoyen en un coup d'œil

Le Fonds citoyen franco-allemand conseille, met en réseau et finance les projets qui mettent en lumière l'amitié franco-allemande et l'Europe. Il soutient des projets de toutes tailles aux thèmes et formats variés et s'adresse à l'ensemble des acteurs de la société civile.

Lancé en avril 2020, le Fonds citoyen est issu du traité d'Aix-la-Chapelle signé en 2019. Sa mise en œuvre est confiée à l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFA) et il est financé à parts égales par les gouvernements français et allemand. Il est doté d'un budget de 5 millions d'euros pour l'année 2022.

Notre offre

Le Fonds citoyen, c'est d'abord un financement :



- **Que finance-t-il ?** Les projets d'échanges de groupes ou les initiatives individuelles, les événements, les projets de recherche ou les projets numériques.
- **Qui peut faire appel au Fonds citoyen ?** Les associations, les comités de jumelage, les communes et collectivités territoriales, les institutions scientifiques, les centres de formation, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les fondations, les initiatives citoyennes et les groupes informels (à partir de 3 personnes).
- **Quels sont les financements proposés ?** Le Fonds citoyen propose 4 catégories de financement : subventions de moins de 5 000 €, contributions plus importantes pouvant atteindre 10 000 € ou 50 000 €, et financement de projets phares de plus de 50 000 €. Les financements couvrent jusqu'à **80 % des frais** de voyage et de séjour, d'organisation, de matériel, de formation continue et d'honoraires.

Le Fonds citoyen, c'est aussi une plateforme de conseil :



- Des **Référentes & Référents régionaux** répartis sur l'ensemble des territoires français et allemand représentent le Fonds citoyen localement. Eux-mêmes engagés dans des organisations de la société civile, ils partagent leur expérience dans la planification de projets franco-allemands avec toute personne impliquée dans leur région.
- **L'équipe du Fonds citoyen** est aussi à l'écoute des porteurs de projets et des personnes intéressées pour les conseiller.

Le Fonds citoyen, c'est enfin une opportunité de mise en réseau :



- Une **plateforme de recherche en ligne** aide à trouver une organisation partenaire dans l'autre pays.



Les principes qui nous animent

Le Fonds citoyen est accessible à toutes et à tous. Nous soutenons des projets portant sur des sujets de toutes sortes, sans condition de compétences linguistiques ni d'âge. Nous accueillons aussi les demandes de soutien adressées par des groupes informels (d'au moins 3 personnes).

Le Fonds citoyen accompagne des projets de toutes tailles. Il n'y a pas de durée minimale pour les projets soutenus. Toute initiative, quelle qu'en soit l'ampleur, peut bénéficier d'une aide financière. Les demandes de financement peuvent être envoyées en ligne tout au long de l'année (à l'exception des projets de la catégorie 4, dont les dates limites sont communiquées en ligne).



Quiconque souhaite s'impliquer dans les relations franco-allemandes peut compter sur nous. Le Fonds citoyen offre des conseils gratuits et sans engagement, un soutien local et une plateforme de recherche en ligne pour identifier des organisations partenaires.

Nos convictions

L'Europe est un projet collectif. Chacune et chacun doit ressentir ce que signifie être européenne et européen. La réussite du projet européen dépend de l'implication des citoyennes et citoyens.



Chaque rencontre franco-allemande contient un cœur européen. Ensemble, la France et l'Allemagne font avancer l'Europe – et cet élan dépend non seulement des acteurs politiques, mais surtout des relations entre les sociétés civiles des deux pays.

Une société civile forte est garante de la cohésion entre citoyennes et citoyens – même au-delà des frontières. Qui dit engagement dit rencontre et solidarité, idées et innovation – avec un potentiel démultiplié lorsque ce sont des actrices et acteurs de part et d'autre du Rhin qui s'engagent ensemble.

L'engagement franco-allemand est enrichissant pour toutes les personnes qui s'impliquent. Quiconque organise un projet franco-allemand en tire des enseignements. Quiconque participe à un projet franco-allemand élargit son horizon et fait des rencontres inoubliables. Et, pour certaines initiatives, les bénéficiaires de certaines rencontres franco-allemandes vont même parfois au-delà des participants actifs.



Origine et mise en œuvre

Le Fonds citoyen franco-allemand découle du **traité d'Aix-la-Chapelle** signé en 2019, par lequel la France et l'Allemagne ont consolidé leur coopération 56 ans après le traité de l'Élysée (1963). Parmi les engagements du traité figurent le renforcement des initiatives communes issues de la société civile et le développement des jumelages.

La **mise en œuvre** du Fonds citoyen franco-allemand est confiée à l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ), chargé de procéder à sa mise en place au cours d'une phase pilote jusqu'à fin 2022.

En 2022, le **budget** annuel du Fonds citoyen s'élève à **5 millions d'euros**. Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports (DJEPVA) et le ministère fédéral allemand de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse assurent chacun une dotation de 1,2 million d'euros.

En savoir plus

fondscitoyen.eu
info@fondscitoyen.eu
+33 1 40 78 18 82

